

Exemple de contrat de bail avec une communauté chrétienne (Eglise de migration)

## Contrat de bail

Entre (nom de la paroisse) (bailleresse)  
Représentée par (nom de la personne responsable)  
Et (nom de l'Eglise de migration) (locataire)  
Représentée par (nom de la personne responsable)  
Concernant Utilisation des locaux de la paroisse (nom) de l'Eglise réformée (nom) pour la célébration de cultes et d'activités à caractère religieux

La communauté locataire comprend à l'heure actuelle environ ... membres (... adultes et ... enfants).

### 1. Locaux et horaires

La bailleresse met à disposition du locataire l'usage des locaux suivants : (*mentionner les locaux et les horaires correspondants*)

Locaux	jours / horaires (y compris l'installation et le rangement)
	Les horaires doivent être respectés de manière stricte.
- temple (l'usage de l'orgue fait l'objet d'un contrat séparé)	dimanche, 11 h 30 à 15 heures
- grande salle	...
- cuisine	...
- salle de cours	...
- les jours suivants (...) des veillées de prières ont lieu dans le temple à partir du vendredi soir à 23 heures jusqu'au samedi matin à 6 heures	

Les demandes de modification ou autres demandes concernant des locaux supplémentaires doivent être présentées à la bailleresse à l'avance. La sous-location n'est pas autorisée.

### 2. Loyer

La location mensuelle est de ... SFr (y compris les charges, sans le nettoyage), payable au premier jour de chaque mois. En cas d'autres occupations des locaux ou d'une croissance importante de la communauté, la location est réétudiée et recalculée. Le locataire est responsable du nettoyage (pt 5). En cas de charges particulières du/de la concierge / sacristain-ne ou en cas de besoins d'entretien extraordinaire une facture est adressée séparément au locataire.

### 3. Droits de la bailleresse

Pour ses propres activités, la paroisse (nom de la paroisse) reste prioritaire et peut revendiquer pour elle-même les locaux concernés. La paroisse est tenue d'en informer le locataire trois mois à l'avance.

### 4. Durée du contrat de bail

Les trois premiers mois de bail ont valeur de temps d'essai. Durant cette période, le contrat de bail peut être dénoncé par les deux parties sous réserve d'un préavis d'une semaine pour la fin d'une semaine. Ensuite le contrat de bail dont la durée est indéterminée, peut être dénoncé par chacune des parties à tout moment sous réserve d'un préavis de trois mois pour la fin d'un mois.

#### **5. Nettoyage**

Tous les locaux (y compris la cuisine et les WC) doivent être rendus propres et remis en ordre.

Les locaux doivent être rendus dans la même disposition (mobilier) que trouvée. Les consignes du concierge doivent être suivies.

#### **6. Clé**

Le locataire dispose d'une (*deux*) clé(s) pour (*locaux...*) contre remise d'un dépôt de SFr 200 suisses (par clé), qui lui sera (*seront*) rendu(s) au retour de(s) la clé(s).

#### **7. Responsabilité**

Le locataire est responsable de tous les dégâts qui pourraient intervenir dans le cadre de l'utilisation des locaux loués. Le cas échéant le locataire en informe immédiatement par écrit la bailleuse. Le locataire conclut une assurance responsabilité civile pour association. La bailleuse ne répond pas de vol et des dégâts à la propriété du locataire.

#### **8. Échange d'informations**

La bailleuse et le locataire s'informent mutuellement de leurs activités exceptionnelles. Selon les besoins, mais au moins trimestriellement, les personnes responsables de chaque partie se rencontrent afin de débattre des questions et des problèmes courants.

#### **9. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur ci-joint (des locaux paroissiaux) constitue un élément supplémentaire de ce contrat.

**10.** Si les clauses contenues dans le bail ne sont pas respectées, il s'en suit une mise en demeure écrite et, en cas de répétition, la résiliation du contrat.

Zurich, le ....

Pour le locataire :

pour la bailleuse :

Remarques concernant le montant du loyer :

En principe il est recommandé, de louer les locaux d'église à des communautés chrétiennes (église de migrants) en fonction de leurs identités confessionnelles.